

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 21 (1883)
Heft: 40

Artikel: Un héritier : [suite]
Autor: Nottret, Virginie
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-187852>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Recettes.

Confiture de poires. — On choisit les espèces fondantes et sucrées. On pèle les poires avec soin, on les coupe en quartiers et on enlève les pépins et les parties pierreuses ; on pèse les fruits et on les met dans une terrine avec un poids égal de sucre cassé ; puis on laisse macérer pendant six heures à la cave, en remuant de temps en temps. Quand le sucre est fondu, on place le tout dans une bassine sur un feu doux, et on le remue fréquemment pour éviter que la confiture ne s'attache. La cuisson doit durer au moins une heure ; quand les poires paraissent bien cuites, ce que l'on voit à leur transparence, on met la confiture en pots. On rend ces confitures encore plus délicates, en y ajoutant un peu de vanille coupée en petits morceaux.

Cors aux pieds. — On nous écrit de Vevey : « Je me permets de vous adresser une recette dont je me suis fort bien trouvé. Prenez de jeunes feuilles de lierre, mettez-les tremper pendant huit jours au moins dans du vinaigre double. Puis, soir et matin, appliquez une de ces feuilles autour du cor, en la maintenant par un bout de coton qui fera cinq ou six fois le tour. Changez aussi souvent que possible, et, au bout de huit jours, enlevez par un bain de pieds, mélé d'un peu de soude, toute la partie morte. »

UN HÉRITIER.

IV

En disant ces mots, M. Morand tendit à l'officier un papier que celui-ci saisit avidement.

« Je prie mon neveu, disait M. Blavigny, de regarder comme vrai le récit que lui fera M. Morand et de consentir à exaucer la prière d'un mourant. »

Il ajoutait l'adresse du cottage où il avait vécu avec Agnès Mérien, puis celle de M. David, banquier à Londres.

Raymond parcourut ces lignes avec une émotion profonde. L'écriture en était mal assurée, et il était facile de voir que celui qui les avait tracées avait déjà les regards voilés par les approches de la mort.

— Monsieur, dit le jeune officier, cette pièce de conviction n'était pas nécessaire pour me faire croire à la vérité de vos paroles ; mais dites-moi, je vous en prie, mon oncle vous a-t-il fait connaître si M. David lui a donné de temps en temps signe de vie.

— Il lui avait recommandé de satisfaire à toutes les demandes d'argent de M^{me} Mérien, et l'avait autorisé à disposer sur lui tant que cela serait nécessaire ; mais jamais M. David ne lui a fait aucune communication ; M. Blavigny en a été d'abord très satisfait, car, au moment de son mariage, il craignait fort de voir Agnès se dresser comme un obstacle entre sa fiancée et lui.

Peut-être est-elle morte ou bien elle n'a pas voulu profiter de l'argent mis à sa disposition par celui qui l'avait trahie.

— Une semblable conduite prouverait éloquemment en sa faveur ; aussi je ne négligerai rien pour retrouver cette pauvre femme, si indignement trompée par mon oncle.

— M. Blavigny ne s'était pas fait d'illusion, reprit M. Morand, vous êtes un brave et loyal jeune homme ; les sentiments que vous manifestez vous font honneur, et

dans le cours de ma carrière, il ne m'est pas arrivé souvent de ressentir une impression semblable à celle que je ressens en ce moment.

Quelques jours plus tard, Raymond se trouvait sur le pont d'un navire faisant voile vers l'Angleterre.

— Ah ! se disait-il à lui-même, il en est beaucoup qui me traiteraient de fou, d'insensé, s'ils connaissaient le but de mon voyage, et pourtant ma conduite me semble toute naturelle, et en agissant autrement, je me serais rendu indigne de ma propre estime.

Dès son arrivée à Londres, sa première visite fut pour le banquier David. Il se rendit à l'adresse indiquée ; là, on lui apprit que M. David n'était plus banquier, et avait fixé sa résidence à Twickenham, petite localité à quelques lieues de Londres.

Raymond se dirigea immédiatement vers cette ville ; dès son arrivée, il aborda le premier individu qu'il rencontra, et le pria de lui indiquer la demeure de M. David.

Celui-ci lui fit faire quelques pas, puis lui désigna du geste une maison moderne d'une architecture élégante qui s'élevait au fond d'une cour sablée, embellie par un magnifique jet-d'eau, de jolies corbeilles de fleurs, des bosquets embaumés et de gracieuses statuettes disposées avec goût.

Raymond sonna à une grille qui donnait accès dans la cour.

Un serviteur vint lui ouvrir, et le conduisit vers la maison ; il lui fit traverser un vestibule somptueux, puis une antichambre, et l'introduisit dans un salon dont l'ameublement révélait l'opulence unie à un goût épuré et délicat.

Le maître du logis ne tarda pas à paraître. C'était un beau vieillard au regard profond, à la physionomie sereine, et dont la tête était couronnée de cheveux blancs.

Le jeune officier s'inclina devant lui.

— Monsieur, dit-il, je vous demande pardon de venir vous déranger, veuillez me dire si c'est bien à M. David, autrefois banquier à Londres, que j'ai l'honneur de parler.

— Oui, monsieur, répondit le vieillard en jetant sur l'étranger un regard interrogateur.

Ce regard le disposa sans doute en sa faveur, car il l'engagea à s'asseoir, puis s'assit lui-même, attendant ce que le visiteur pouvait avoir à lui dire.

— Monsieur, dit le jeune officier, je me nomme Raymond Marcellis. Ce nom ne vous apprendra rien sans doute ; mais je suis le neveu de M. Blavigny, que vous vous rappelez peut-être avoir connu autrefois en Angleterre.

— Oui, certainement, je me souviens de lui, fit M. David dont la physionomie se rembrunit soudain.

— Il est à votre connaissance qu'il s'était rendu coupable d'une action blâmable, je veux parler de sa liaison avec Agnès Mérien.

— C'était une infamie ; il avait profité de l'isolement d'une candide jeune fille pour lui tendre un piège odieux ; il avait eu recours à une infâme supercherie.

— Je n'essaierai pas de le disculper ; c'était là sans doute un acte révoltant ; aussi il s'en est repenti dans les derniers moments de sa vie, et il aurait voulu à tout prix effacer de son existence cette page honteuse et douloureuse.

— Ce repentir a été très long à venir, car je n'ai pas eu connaissance qu'il se soit jamais inquiété de son enfant, ni de cette jeune fille qu'il avait entraînée dans l'abîme par d'indignes artifices.

— Il a vécu longtemps heureux, et dans l'enivrement du bonheur, il oubliait cette faute de la jeunesse ; mais des jours de deuil et de tristesse sont venus pour lui,

alors la voix de sa conscience s'est fait entendre amère et douloureuse.

« Je suis son unique héritier ; il m'a chargé de rechercher Agnès Mérian et sa fille et de leur remettre une large part de son héritage ; je suis bien décidé à leur abandonner intégralement si je parviens à les retrouver ; c'est dans ce but que je suis venu en Angleterre.

— M. Blavigny a-t-il donc laissé un écrit indiquant ses dernières volontés ?

— Pas le moins du monde, je ne l'ai pas même vu pendant les dix années qui ont précédé sa mort ; mais il avait chargé son régisseur de me faire connaître ce triste épisode de sa vie, et de m'apprendre en même temps ce qu'il attendait de moi.

— Et vous voulez vous dépuiller d'une fortune que vous pouvez conserver sans avoir à craindre aucune revendication ?

(A suivre.)

Boutades.

On nous cite un joli mot d'enfant, entendu en visitant la ménagerie Pianet, installée, il y a deux ou trois ans, sur la place de Montbenon.

Une jeune fille, accompagnée de sa maman, se promenait le long des cages où rugissaient les terribles pensionnaires de M. Pianet. Frappée de l'odeur que ces bêtes répandaient dans la baraque, et se rappelant l'histoire du déluge, qui avait fait l'objet d'une de ses leçons de la matinée, elle s'écria tout à coup :

— Dis-moi, maman ?... Pouah ! comme on devait sentir mauvais dans l'arche de Noé !...

Un bottier ayant fourni une paire d'escarpins à un membre de l'Académie qui avait oublié de les solder, lui a écrit pour le lui rappeler.

Le docte membre lui a répondu en le priant de l'excuser.

Depuis ce temps-là, ce bottier a ajouté, sur ses cartes, à la suite de son nom :

Correspondant de l'Académie française.

Beaucoup de titres en ce monde ont la même origine.

M. Prudhomme a loué une campagne pour y passer la belle saison. Comme il veut se mettre à son aise, il fait venir un tailleur du voisinage pour lui commander un costume en coutil.

— Combien me ferez-vous payer cela ?

— Le plus juste prix, monsieur, trente francs pour l'étoffe et vingt francs pour la façons.

— Non pas, non pas, nous compterons trente francs. Je suis venu ici pour y être tout-à-fait sans façons.

Un chiffonnier comparait en police correctionnelle pour ivresse manifeste.

— On vous a ramassé ivre-mort au coin d'une borne, dit le président. Qu'avez-vous à répondre ?

— Que voulez-vous, mon président ! la vie est amère ; c'était pour noyer mes chagrins.

— Au moins, demande le président avec bonhomie, les avez-vous noyés une fois pour toutes ?

— Hé ! non, fait le chiffonnier ; voilà plusieurs fois que j'essaye sans réussir. Faut croire qu'y savent nager, les gueux !

Entre un vieil examinateur et un jeune candidat :

— Aimer, quel temps est-ce ?

— Ma sœur dit que c'est du temps perdu.

Pendant que Talleyrand était ambassadeur à Londres, il voit un jour entrer dans son cabinet un de ses proches parents, qui semble fort agité. Le prince le regarde de son œil terne et lui demande de sa voix toujours calme :

— Qu'avez-vous ? Qu'est-ce qui vous trouble ainsi ?

— Ce n'est point aujourd'hui le parent que je viens voir, c'est au représentant de la France que je porte plainte.

Après cette entrée en matière, il raconte, avec forces gestes et forces exclamations, son histoire, dans laquelle il prétend l'honneur de la nation française intéressé ; en conséquence, il demande que l'ambassadeur intervienne énergiquement.

Voici ce dont il s'agissait. Plus que soupçonné de tricher au jeu, dans le club où il jouait, on l'avait mis à la porte, en le prévenant que s'il se représentait, on le ferait sortir par la fenêtre.

Talleyrand n'eut pas de peine à démontrer que la France n'avait rien à voir dans cette affaire.

— Que me conseillez-vous de faire ?

— Est-elle haute, la fenêtre dont on vous menace ? reprit le prince d'un ton impassible.

— Les salons sont au premier.

— Eh bien, je vous conseille de jouer désormais dans un club établi à un rez-de-chaussée.

Réponses.

Le cousin Pierre a vécu 16,647,570 minutes. — 6 réponses justes. — La prime est échue à M. Bersier, notaire, à Payerne.

Le mot de l'énigme est *Epigramme*. — 27 réponses justes. — La prime est échue à M. Daniel Perrin, à Payerne.

Problème.

Un cercle ayant 3 mètres de rayon, se trouve inscrit dans un carré, et dans ce cercle est inscrit un autre carré. Quelle est la longueur de la circonference et celle du périmètre de chaque carré, si l'on considère le diamètre comme faisant juste le $\frac{1}{3}$ de la circonference ?

Prime : Une vue photographique.

AVIS. — *Les lettres non affranchies ou celles qui le sont insuffisamment sont refusées. — Les demandes de changement d'adresse doivent être accompagnées d'un timbre-poste de 20 c.*

Papeterie L. MONNET
Rue Pépinet 3, Lausanne.

Grand choix de papiers à lettres pour bureaux. — Impression de têtes de lettres, factures, enveloppes, cartes de visite, etc. — Registres de toutes régularités et de tous formats. Presses à copier.

L. MONNET.

IMPRIMERIE HOWARD GUILLOUD & Cie.